

Do Võ Phi Hùng Cũ HS Petrus Ký (67-74) tặng Huỳnh Chiêu Đăng chủ Kho Sách Xưa Quán Ven Đường

4^e Année N° 129

Le N° 0⁴⁰

Jeudi 18 Février 1943

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Photo Verger-Anders.

En pirogue sur la Rivière Noire (Haut-Tonkin)



LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

4^e Année - N° 129 — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — 18 février 1943

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES

DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

Toute la correspondance, les mandats doivent être adressés à la Revue *Indochine*, 6, avenue P.-Pasquier, Hanoi

ABONNEMENTS	INDOCHINE et FRANCE.	Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 40
	ETRANGER	Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>L'argent doit être au service de la nation et non l'asservir</i>	1	<i>L'évocation du passé de la Cochinchine à la Foire-Exposition de Saigon</i> , par X... ..	VIII à XI
<i>Souvenirs d'un vieil annamitisant (suite)</i> , par L. CADIÈRE	3	<i>Prise d'armes au Gouvernement général</i>	XII
<i>La collaboration franco-japonaise dans le passé. — La création de l'Arsenal de Yokosuka</i>	5	<i>Symboles et accessoires de culte chez les Annamites</i>	13
<i>A la recherche de la tombe de Henri Maitre et de ses miliciens, assassinés en août 1914, près de Bu-nor</i>	8	<i>Ermitage (Altitude 1.500 m.)</i> , par le docteur Guy ISSARTIER	15
<i>La Route Coloniale n° 14 reliera Saigon à Tourane par les plateaux mois</i>	11	<i>Les problèmes du travail en Indochine. — Interview de M. Nicolas</i>	16
<i>Théâtre Lao</i> , par J. R.	I à III	<i>La Semaine dans le Monde :</i>	
<i>Saint-Poulof et la Route Sonla-Laichau</i> par Paul BOUDET	IV à VII	<i>Les Informations de la Semaine</i>	19
		<i>Revue de la Presse Indochinoise</i>	20
		<i>La Vie Indochinoise</i>	21
		<i>Mots croisés n° 99</i>	23
		<i>Solution des mots croisés n° 98</i>	23

POUR MIEUX COMPRENDRE LA RÉVOLUTION NATIONALE

L'argent doit être au service de la nation et non l'asservir

DÈS sa prise de pouvoir le Maréchal a affirmé hautement qu'il « entendait que notre pays soit débarrassé de la tutelle la plus méprisable, celle de l'argent ». Il n'a pas manqué à plusieurs reprises d'insister sur ce fait essentiel que, sous le couvert et par la complicité du libéralisme et de la démocratie, la France s'était laissée asservir aux puissances d'argent. Quelle est l'origine et le mécanisme de cet asservissement ? Quel remède la Révolution Nationale propose-t-elle pour éviter la tyrannie de l'Or ?

★★

L'asservissement de l'Etat aux puissances d'argent.

En régime capitaliste libéral, « l'or n'est plus un moyen d'échange, un signe subordonné à des valeurs réelles et humaines. Il devient un pouvoir abstrait, une loi sans exception, une force sans règle supérieure. Serviteur nécessaire, dans le désordre, il est devenu roi. Rien, dans le monde tel que le rêve le capitalisme, ne vient limiter sa puissance. Il est le pouvoir

absolu, discrétionnaire, insubordonné. Il tend à un règne aussi général qu'intangible et que vagabond.

» Sa tyrannie s'exprime dans les faits sous deux aspects : elle opprime le travail ; elle annihile, consomme, absorbe et réduit la propriété. Ainsi, et de deux manières, ce symbole devenu tyran, domine l'homme.

» **L'argent opprime d'abord le travail.** Sous son règne le contrat de travail, en effet, n'est qu'un leurre. Dans un monde où nulle autre puissance sociale ne règne que celle de l'or, comment oserait-on qualifier de contrat, c'est-à-dire de convention conclue librement par les parties, l'engagement d'un homme démuné par rapport à un homme ou à une société anonyme pourvus ? Si le travailleur possédait une propriété inaliénable, celle de son métier, on pourrait parler de contrat, d'échange. Il faut aujourd'hui parler d'oppression.

» **L'argent d'ailleurs, en régime capitaliste, n'opprime pas seulement le travail, il annihile et paralyse la propriété personnelle.**

» Qu'est, en effet, la « concentration capitaliste », approuvée par les libéraux comme un facteur de progrès, sinon le passage des petites propriétés personnelles aux mains des trusts ? En période de crise surtout, les trusts seuls résistent, les moyennes entreprises s'écroulent, et l'argent passe de celles-ci à ceux-là. Ainsi la propriété personnelle, garantie pour un grand nombre d'hommes d'un minimum de liberté économique, devient propriété anonyme et ne fait plus qu'assurer le pouvoir de quelques banquiers. De telles affirmations ne sont point conjectures. Un seul exemple — et qui excelle à montrer les prolongements spirituels de cette tyrannie économique — suffira à en donner la preuve : l'exemple de la presse. La presse puissante, à grand rayonnement, tend de plus en plus à passer aux mains de consortiums anonymes. Les « petits journaux », pour échapper à cette concentration, doivent accepter des subventions qui les asservissent eux aussi. Ainsi, n'y a-t-il pas en France, même parmi les journaux d'opinion, dix journaux d'opinion libre, d'information libre. On voit jusqu'où peut s'étendre la tyrannie occulte de l'argent.

» Mais **cette tyrannie va plus loin.** Elle dépasse l'oppression du travail et l'atteinte portée aux propriétés personnelles. **Elle engage l'Etat.**

» L'Etat démocratique, en effet, fondé essentiellement sur l'élection, suppose à sa base les influences d'argent. Pas d'élection sans propagande (... et l'on ne veut même pas parler ici de ce que l'opinion nomme les « pots-de-

vin »), pas de propagande sans argent. Ainsi voit-on, par l'intermédiaire des partis, l'Etat peu à peu lié et soumis aux puissances d'argent. Etat démocratique et économie libérale vont de pair. L'un et l'autre assurent le règne de l'or vagabond, des congrégations économiques et de la finance.

» Par le libéralisme, en effet, l'argent asservit les travailleurs et la propriété personnelle ;

» Par la démocratie, l'Etat ;

» Par la presse, l'esprit.

» Il y a là une sorte de cercle infernal, de mécanisme caché mais réel, qui fait de la société présente la plus tyrannique des sociétés. » (1)

Le remède ?

Il est simple. Le Maréchal l'a dit cent fois : il suffit de restituer à l'Etat son indépendance et son autorité, et soumettre l'argent au commun dénominateur national.

Indépendant de l'élection, et de ce fait inaccessible aux influences des puissances d'argent, l'Etat reste le maître de celles-ci : il les contrôle et les limite, en s'inspirant du seul intérêt national.

Il brise la puissance des trusts et, « protecteur des libertés », s'oppose à la concentration capitaliste.

Il protège le travailleur en lui rendant la propriété de son métier ; il confie à la corporation le soin de fixer le contrat de travail, sous son arbitrage obligatoire et souverain.

Il libère la pensée en rendant à la presse sa liberté : il contrôle la direction, la rédaction et le financement des journaux ; il donne aux écrivains toute liberté de travailler à la grandeur du pays. La seule qui leur est refusée est de nuire à la France.

Enfin il fait de l'argent le serviteur de l'économie : il affecte la monnaie avant tout à la satisfaction des besoins des hommes. Il contrôle avec vigilance la consommation et les prix, eu égard à l'intérêt de la communauté tout entière. Il rétablit la primauté du travail par rapport à la fiction des signes monétaires.

★★

Tel est le but de la Révolution Nationale en ce domaine. Le profit restera le moteur de l'économie mais l'argent aura pour mission de servir le pays et non de l'asservir.

Une lutte longue et sévère sera nécessaire pour y parvenir : les intérêts coalisés sont encore puissants. Nous devons tous être derrière le Maréchal pour « reprendre contre le capitalisme égoïste et aveugle la lutte que les souverains de la France engagèrent contre la Féodalité ».

(1) Th. MAULNIER, 1934.

LA COLLABORATION FRANCO-JAPONAISE DANS LE PASSÉ

LA CRÉATION DE L'ARSENAL DE YOKOSUKA

(D'après une étude de Jean RAOULX
parue dans la *Revue Maritime*,
mai 1939.)

AU cours de la deuxième moitié du siècle dernier, le Japon décida d'abandonner la politique de repliement sur lui-même pour entrer dans le concert des grandes puissances mondiales. Il avait tout à faire dans les domaines industriels, commerciaux et scientifiques pour combler un retard de plusieurs siècles.

Doués d'une étonnante puissance d'adaptation, les Japonais se mirent, sans surprise, presque sans maîtres, à utiliser les armes européennes, à manœuvrer les navires à vapeur. On imagine quelles pouvaient être les compétitions de tous ordres autour des marchés à passer pour de pareilles fournitures. Les bateaux surtout, usagés et camouflés pour la circonstance en bateaux de guerre, causèrent bien des déboires à leurs acquéreurs.

De plus, faute de soins et d'études préalables, ils devenaient vite inutilisables.

L'insuffisance du matériel, la difficulté des réparations qui ne pouvaient être effectuées qu'en Chine, firent germer chez les Japonais, l'idée de réparer eux-mêmes, puis dans l'avenir de constituer une flotte avec leurs propres ressources.

De toutes les nations représentées dans l'Empire du Mikado, la France était la seule qui n'eut point d'ambitions politiques.

L'influence française habilement acquise par nos marins et nos diplomates était exclusive de toute idée de conquête, voire d'emprise économique. Il était donc normal que le Nippon nous vit d'un œil plus sympathique que les commis-voyageurs et autres affairistes anglo-saxons.

C'est pour cette raison que les Japonais s'ouvrirent à l'amiral Jaurès et à notre ministre, M. Léon Roches, de leur désir de créer un arsenal organisé par des techniciens français.

Déjà, en Chine, un arsenal avait été créé à Ning Po.

Le 14 avril 1864, l'amiral, commandant la Division navale de Chine pouvait écrire au ministre :

« Ce chantier est, pour la France une grande cause d'influence qu'il importe de conserver. »

En dehors de ses qualités d'organisateur qui lui valaient un témoignage de satisfaction du

ministre de la Marine de France, M. Verny, créateur de Ning Po, s'attirait les éloges du ministre des Affaires Etrangères, en assumant les fonctions de vice-consul intérimaire, très délicates dans un pays en état de guerre.



Léonce VERNY,
Ingénieur du Génie Maritime, créateur de l'arsenal de Yokosuka.

Il possédait donc le tact indispensable aux Français qui allaient avoir la charge d'initier le Japon à nos techniques.

Les autorités japonaises, bien renseignées, avaient remarqué le jeune ingénieur, et l'amiral Jaurès écrivait à son sujet, le 10 janvier 1865 :

« Le Gouvernement japonais a adressé à M. Léon Roches, notre ministre de France au Japon, une lettre pour me remercier de certains conseils que j'ai bien voulu lui donner pour le guider dans le choix d'un lieu propice à la création d'un arsenal maritime ; par cette même lettre le Gouvernement japonais témoigne le désir de voir M. Verny, notre ingénieur du chantier de Ning-Po, venir au Japon pour lui fournir certains documents et devis. Je viens d'écrire à M. Verny de venir donner à Yokohama un aperçu des devis et des dépenses à faire. »

L'amiral attirait en outre l'attention du ministre sur l'importance qu'il y aurait pour la

France et la Marine française en particulier à ce que l'établissement en question fut construit avec le concours direct du Gouvernement français et sous la direction de ses ingénieurs, sans préjudice de l'intérêt que notre industrie pourrait prendre.

Voici ce que dit, le 6 avril 1866, l'amiral Roze au ministre :

« Avant de quitter Yokohama, j'ai tenu à visiter l'emplacement du futur arsenal de Yokosuka... Je m'y étais fait accompagner par le conducteur des travaux envoyé par M. l'ingénieur Verny, et qui, arrivé très récemment, y allait pour la première fois. Nous avons été surpris, en vérité, de l'avance des travaux, bien que la décision qui arrête ces projets remonte à une date de quelques mois à peine.

» D'après les plans de M. Verny, deux bras de mer devaient être comblés par un remblai, une montagne abattue pour former le terrain sur lequel devaient s'élever les différentes constructions, cales, magasins et ateliers.

» Des quais devaient, en outre, entourer le terre-plein de la rive et contenir les eaux de la mer.

» La plupart de ces ouvrages de préparation sont à peu près terminés et l'on va pouvoir s'occuper d'une manière active de l'édification des bâtiments.

» Le port de Yokosuka me semble admirablement choisi pour le but proposé. La rade, abritée des vents du large, peut contenir une flotte nombreuse ; le fond y est convenable pour les plus gros navires et l'emplacement destiné à l'Arsenal est parfaitement approprié à son objet. »

Le 14 juillet 1866, M. Verny s'installait définitivement à Yokosuka avec le personnel qu'il avait amené avec lui.

Bientôt le jeune arsenal se développait. Il recevait de nombreuses visites, officielles ou privées.

Le 15 janvier 1867, l'amiral Roze rendait compte au ministre :

« Les constructions s'élèvent de toutes parts et cet établissement important construit par des Français fait honneur à notre Nation. »

Et un peu plus tard :

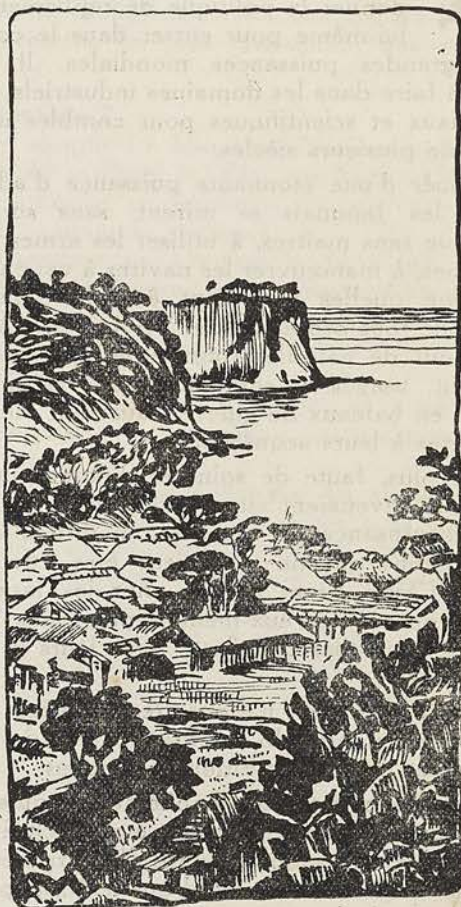
« J'ai tenu avant de quitter ces parages à visiter encore une fois Yokosuka ; j'ai trouvé que des travaux importants avaient été effectués depuis la dernière visite que j'y avais faite.

» Un bassin de 110 mètres de long a été creusé et pourra être exploité dans une dizaine de mois. Cette création, la première qui

ait été faite au Japon, sera d'un grand secours pour le commerce. »

Au cours de cette période, la petite colonie, groupée autour de l'arsenal en construction, avait pris ses habitudes.

Vivant en contact fréquent, les familles venues de France et les familles japonaises s'entendaient à merveille et ce n'est pas un des faits les moins attachants de la création de Yokosuka que leur contact dans le travail, comme dans la vie quotidienne.



La côte du Golfe de Yedo vers le Nord et village de pêcheurs de Yokosuka.

Les habitudes d'existence si totalement différentes étaient, dans chaque ménage, un sujet d'étonnement amusé. Les premières curiosités satisfaites, un terrain d'entente fut trouvé d'où germa peu à peu une profonde estime réciproque : c'était, dans chaque famille, l'attachement au foyer, la joie de voir grandir les enfants, les soins de la « maison ». Suivant les conditions sociales, les affinités se précisaient et l'accueil ménagé par les charmantes Françaises, reines dans leurs villas, est demeuré chez leurs hôtes un souvenir ineffaçable.

Pour les Français débarquant au Japon, Yo-

Yokosuka était véritablement un coin de leur patrie...

Dans chaque foyer les enfants grandissaient, et, à l'éducation raffinée des petits Français, s'ajoutait la joyeuse liberté dont jouissent les bébés japonais.

Quelque temps après, l'amiral Dupré succédait à l'amiral Chaillé et voici sous sa plume le premier rapport d'ensemble sur l'œuvre de M. Verny :

« M. le Ministre de France a bien voulu m'accompagner dans la visite que je viens de faire à Yokosuka, afin de montrer par cette visite tout l'intérêt qu'il porte à cet établissement, fondé et dirigé avec autant de talent que d'activité par nos jeunes compatriotes.

» Douze grands navires de guerre affourchés trouveraient à se placer dans la baie qui a été choisie...

» ... Avant d'entrer dans l'arsenal, on trouve une petite place semi-circulaire dont la clôture de l'arsenal forme le diamètre et autour de laquelle sont bâtis la chapelle et le presbytère, le cercle des employés mariés et les logis des célibataires.

» Encadré dans ces collines boisées, propre, coquettement quoique simplement bâti, il offre un aspect fort agréable.

» Le premier établissement qui se présente, en entrant dans l'arsenal, est la corderie, longue de 300 mètres... Les ateliers sont définitivement constitués et parfaitement outillés, les travaux y sont en pleine activité.

« Les forges sont vastes et nombreuses, la grande forge possède six marteaux-pilons dont le plus puissant est de six tonnes, chacun d'eux est muni d'une grue proportionnée à sa force.

» Afin de ménager ces terrains conquis sur la mer, on a creusé, à partir du fond des forges, un tunnel de 80 à 100 mètres de longueur au plus, qui débouche au fond d'un autre bras de mer où sont établis des parcs à charbons.

» La chaudronnerie, qui vient après les forges, est achevée et largement munie de l'outillage nécessaire. La fonderie est également construite pour couler les plus fortes pièces de machine.

» On va utiliser une énorme grue à vapeur, pour laquelle on construit un quai accostable pour les plus gros bâtiments qui y recevront leur mâture, leurs chaudières et leurs plus fortes pièces de machine.

» Enfin, lorsque le premier des deux bassins sera terminé, le jeune arsenal pourra être considéré comme suffisamment pourvu de tous les moyens d'actions désirables.

» Ce résultat fait le plus grand honneur au

fondateur, M. Verny, qui est secondé avec tout le dévouement et l'habileté possibles par M. Thibaudier. »

A Yokosuka, le 5 mars 1875, l'œuvre était consacrée par le lancement, en présence de S. M. l'Empereur, du premier navire de guerre construit entièrement à l'arsenal.

Ce navire, un croiseur de 2^e classe, nommé le *Sékikan*, fut affecté peu de temps après à l'escorte impériale, et l'amiral français écrivait « qu'il avait pu constater que ce navire était bien l'égal de ceux construits dans nos arsenaux ».

Pour la France, l'achèvement de Yokosuka ne fut pas couronné, comme celui de Ning-Pô, en 1865, par un succès diplomatique.

La situation était bien changée à ce point de vue, et le docteur Savatier pouvait écrire :

« La diplomatie de nos ministres finira par triompher, et le temps n'est pas éloigné où il ne restera pas beaucoup de Français au Japon. Je crains bien qu'avant deux ans tout ait passé entre les mains des Anglais ou des Américains, et alors les ministres que nous aurons au Japon pourront se réjouir ! Ils n'auront plus à s'occuper que d'eux-mêmes ! »

Cependant, tout en donnant l'assurance que les travaux ne seraient pas confiés à des ingénieurs étrangers, les Japonais témoignaient d'un légitime souci de ressaisir l'autorité et de faire des économies.

Une nouvelle organisation de la Marine était prévue, et un projet de règlement intérieur n'admettait plus les Européens qu'à titre de conseillers.

M. Verny fut avisé que ses services cesseraient au mois de mars 1876 et que MM. Thibaudier et Dupont resteraient à Yokosuka en qualité de conseillers.

« M. Verny fut l'objet de procédés exceptionnels, qui s'adressaient aussi bien à sa personne qu'à travers lui, au ministre de la Marine française, auquel le Gouvernement japonais entendait ainsi témoigner sa reconnaissance pour le service qu'il lui avait rendu en lui prêtant des ingénieurs afin de venir en aide à sa marine naissante. »

Une audience particulière lui fut accordée au cours de laquelle S. M. l'Empereur le remercia en termes fort élogieux des services qu'il avait rendus.

Ainsi se terminait le premier acte d'une amicale collaboration franco-japonaise.

Le buste de Verny s'élève dans un jardin public, sur une colline qui domine la rade de Yokosuka. L'ancienne chapelle de l'arsenal, transportée et reconstruite pierre à pierre, sert aujourd'hui d'église à la ville.

A la recherche de la tombe de Henri Maître et de ses miliciens, assassinés en août 1914, près de Bu-nor⁽¹⁾

Ce document officiel est un compte rendu établi le 12 novembre 1940 par le délégué administratif de Budop, M. Gerber.

L'ENDROIT exact où Maître a été enter-
ré avec son cuisinier et ses miliciens
n'a jamais pu être identifié avec
certitude.

En 1932, le capitaine Maillard a planté une croix en bois sur un tumulus sous lequel devait reposer le corps du grand explorateur.

Lors de la première liaison que je fis au plateau central avec les groupes de tirailleurs venus du Cambodge et de l'Annam et commandés par les capitaines Brunet et Huard, le 21 mars 1933, le chef Rding, un des principaux assassins de Maître et arrêté la veille, déclara ignorer l'emplacement de la tombe de Maître.

A plusieurs reprises, lors de mes tournées dans la région de Bu-nor et du Haut Sôg Be, j'amenai la conversation sur les circonstances qui avaient motivé cet assassinat. Mais, toujours, les Nongs que j'interrogeais prétendaient que les témoins du drame étaient morts, que Rding lui-même se trouvait dans son village de Bu-koh le jour où disparut le Délégué de Mera.

Ayant fait la connaissance du professeur Baudrit et lu dans son livre les différentes versions qu'il donne sur la mort de l'explorateur, je décidai de résoudre l'énigme.

Les deux hameaux de Bu-nor ont été visités par moi dès 1933 et ont fourni les premiers prestataires à Bu-prang en 1934 ; Rding et quelques vieux notables étaient devenus mes administrés. Ils avaient toujours nié avoir pris une part directe à l'assassinat de Maître, et les versions qu'ils avaient données de ce triste épisode étaient contradictoires. Toutefois, au cours de mes interrogatoires, j'appris d'un milicien que le chef de D. Dang, le nommé Cire, quoique jeune encore, avait assisté au drame et hérité d'un mousqueton. Comme parmi nos jeunes miliciens, se trouve un Nong originaire de Bu-nor, je l'interrogeai séance tenante et il me déclara qu'avec l'aide des chefs de Bu-nor, il pouvait me conduire sur la tombe de Maître.

Parti cinq jours à l'avance avec dix hommes

chargés de débayer la piste de Bu-dang Srey, il m'attendit jeudi 7 novembre à environ 12 kilomètres de l'embranchement d'avec la piste Maître. Rding, les deux chefs de Bu-nor et deux hommes âgés d'environ quarante-huit ans, étaient là. Leur ayant expliqué le but de ma tournée et affirmé que les coupables ne seraient ni punis ni condamnés aux dommages et intérêts, le débroussaillage d'une sente commença aussitôt. Elle nous conduisit au dag Nglen, affluent du D. Rlap et aboutit dans un bois où les chefs me montrèrent un tumulus surmonté d'un kapokier, et deux trous presque comblés.

Le chef de Bu-nor (Krong) m'expliqua que, sous le tumulus, gît Maître, la tête appuyée sur son coussin rempli de kapok dont une graine avait probablement germé, d'où le kapokier à l'emplacement de sa tête. Sous son corps reposerait son serviteur, le cuisinier annamite.

Les deux fosses renferment chacune cinq corps de miliciens, dont neuf Rhadés et un Biet originaire de B. Krak (poste de B. Prang). Son frère, averti du but de mon expédition, était déjà venu réclamer le prix du sang.

Ces fosses n'ont jamais été comblées de main d'homme ; la nature s'est chargée de fournir un linceul fait de terre et de feuilles mortes.

Questionnés pour savoir à quel endroit le capitaine Maillard avait planté une croix, les Moïs m'ont conduit à environ 200 mètres de là, à l'emplacement où se trouvait autrefois le village de Bu-nor. C'est là que Maître aurait été tué, assis sur un pilon à paddy lui servant de siège, pendant qu'il buvait à la jarre. De la croix, plus aucun vestige ; par contre un morceau de bois rongé par les termites représentait sans aucun doute le reste d'un pilon à paddy tel qu'on en trouve sur l'emplacement de tous les villages abandonnés.

J'expliquai maintenant aux notables, con-

(1) Voir notre numéro 128 : *Inauguration du Monument Henri Maître aux « Trois Frontières ».*

temporaires sinon témoins de cette affaire, que je désirais connaître pourquoi et dans quelles circonstances le Délégué avait été assassiné. Mais, malgré deux heures de palabres, je ne pus obtenir aucune réponse satisfaisante ; chacun affirmait que tous les témoins oculaires étaient morts. Quant aux objets personnels de Maître, P. Tran-Lung s'en serait emparé lui-même (montre, revolver). Les bagages, contenant également une importante somme d'argent en piastres métalliques (probablement la caisse de la Délégation) avaient disparu dans le pillage général.

Un premier hommage ayant été rendu aux victimes du devoir par mes quatre miliciens présentant les armes, je décidai de me rendre



HENRI MAÎTRE

à l'invitation du chef Mrang qui me conviait à un sacrifice en souvenir des morts. Je profitai de la cérémonie pour faire jurer à Rding et aux deux chefs Krong et Mrang de dire la vérité entière, les obligeant à invoquer la malédiction des génies sur eux et sur leurs familles s'ils me mentaient, promettant en retour d'abandonner toute vengeance.

C'est alors que Mrang avoua avoir assisté au drame, que Rding reconnut avoir frappé après P. Tran-Lung, le troisième coup ayant été asséné par R'ong le père de Krong, ici présent.

D'après leurs déclarations maintenant concordantes, voici comment j'ai pu établir la suite des événements :

Vers 1912, pendant que Maître se trouvait à Djiring, deux miliciens cambodgiens du poste de Pu Sra, appelés Chong et Lang, seraient venus au village de Pu Tran-Lung, et, après avoir fait ripaille en l'absence du chef, se seraient appropriés sa femme et sa fille. Mais celui-ci, survenant le troisième jour, aurait tué les deux miliciens. Maître, apprenant cet assassinat (mais en ignorant probablement les causes), aurait envoyé sur les lieux un groupe de miliciens qui brûlèrent le village, cassèrent les jarres, tuèrent les buffles et assassinèrent la femme et la fille de Pu Tran-Lung, les faisant souffrir cruellement.

Sur ces entrefaites, Maître partit en France et Pu Tran-Lung en profita pour attaquer et brûler le poste de Pu Sra, tuant tous les occupants.

Le balat indigène de la région, nommé Ot et habitant un village situé à un kilomètre du poste, ne fut pas inquiété.

Maître, revenant de congé, établit un nouveau poste à Bu-Djeng Kiet-Méra. Pu Tran-Lung, sachant que son crime ne resterait pas impuni, résolut de prendre les devants.

Par ses émissaires, il fit dire à tous les habitants de la région que le Délégué et ses miliciens devaient disparaître, menaçant de piller les villages qui ne se feraient pas ses complices.

Rding fut chargé de convoquer à Bu-nor les villages des environs pour faire acte de soumission.

Déjà plusieurs fois Maître s'était rendu à Bu-nor depuis son installation à Bu-Djeng Kiet.

Laissant le poste inachevé à la garde de huit hommes, il partit avec dix hommes, son cuisinier, deux éléphants avec leurs deux cornacs pour Bu-nor. Le lendemain, Pu Tran-Lung, à la tête de ses guerriers, fit irruption dans le poste et massacra toute la garnison, à part l'homme de garde qui tua l'un des assaillants et prit la fuite en emportant son arme. Il ne put être rejoint. Maître, installé à Bu-nor, ignora tout ; les guerriers de Pu Tran-Lung, cachés dans la forêt, entourèrent le village.

Le troisième jour de son arrivée, les chefs et les notables étant rassemblés dans la maison de R'ong, chef de Bu-nor, eut lieu la cérémonie de la soumission.

Pour la circonstance, un cochon avait été sacrifié ainsi que de nombreux poulets, et la jarre offerte était une « srung ». Le Délégué avait bu et tous les chefs après lui. Les bat-flanc étaient bondés d'hommes armés. Quatre

miliciens se tenaient assis devant leur chef, le fusil à l'épaule, six se trouvaient à l'extérieur, ainsi que le cuisinier. Maître, assis sur un pilon à paddy, son revolver à la ceinture, se baisse pour boire la seconde mesure quand Pu Tran-Lung, armé d'un coutelas, se dresse derrière lui, et visant entre les côtes, frappe au cœur. Maître pousse un gémissement et s'affaisse, pendant que Rding lui assène le second coup et Rong le troisième, puis d'autres chefs frappent à leur tour. En même temps s'élève une immense clameur, le hallali qui accompagne le sacrifice du buffle ; deux cents ou trois cents hommes assoiffés de sang se précipitent sur les malheureux compagnons du chef qui sont lardés de coups de couteau, de lance et de coupe-coupe. Les deux cornacs, qui avaient suivi les éléphants allant quérir leur nourriture dans la forêt, avertis par les cris, échappent au massacre en abandonnant leurs bêtes.

Les bagages de Maître et de son escorte sont pillés, les fusils sont répartis entre divers notables ; j'ai remis à M. le Gouverneur Pagès, en 1935, les deux armes détenues par Bu-nor.

Maître est enterré avec son cuisinier, à environ 1 m. 20 de profondeur, les miliciens sont jetés dans deux fosses, ainsi que je l'ai déjà expliqué.

Pas de cérémonie pour apaiser les mânes

des disparus ; aucun signe extérieur pour indiquer l'emplacement où reposent les corps déchiquetés de douze êtres humains. Pendant vingt-six ans la forêt et les Mois gardent leur secret.

Avec le professeur Baudrit je compte retourner prochainement sur les lieux, déterrer les ossements s'il en existe encore, les rassembler dans une caissette en bois dur, marquer l'emplacement d'une croix en attendant la translation solennelle des restes à la place qui revient à ce grand explorateur ; en bordure de la future R. C. n° 14, au nœud géographique des trois frontières du Cambodge, de l'Annam et de la Cochinchine, pays pour lesquels il a peiné et auxquels il a fait le sacrifice de sa vie.

En faisant appel à leur générosité, je suis persuadé que les Protectorats du Cambodge et de l'Annam voudront contribuer à l'achat d'une stèle commémorative, et hausser l'éclat de la cérémonie inaugurale en envoyant sur place des détachements de miliciens représentant les deux pays.

Je prie Monsieur le Gouverneur de la Cochinchine de bien vouloir charger un Inspecteur des Affaires Politiques d'approcher ses collègues des deux Résidences supérieures afin de tirer de l'oubli la mémoire du seul véritable prospecteur de l'Indochine Sud-Centrale.



Pour mieux comprendre l'ordre nouveau français.

Lisez tous :

RÉVOLUTION NATIONALE - L'AVENIR DE LA FRANCE

par Thierry Maulnier.

En vente dans les grandes librairies de Hanoi et Saigon — Prix 2\$.



THÉÂTRE LAO

par J. R.

Vientiane 63
Nocturne
Joueurs de Khènes.

UNE troupe d'acteurs, de musiciens et de danseurs laotiens s'est rendue à Saigon à l'occasion de la Foire. Nous apprenons sans surprise qu'elle y remporta un beau succès. Le contraire nous eût étonné.

Si le Laos est en retard sur ses frères Annam et Cambodge dans nombre de domaines, il ne l'est pas, pas du tout, dans le domaine artistique. L'héritage que le « Lao moyen » reçut de ses aïeux est plutôt maigre en aptitudes mécaniques et commerciales. Certains estiment même que, dans ce patrimoine héréditaire, certains articles tels que l'amour de l'activité et le culte de l'effort auraient une place un peu trop mince... C'est discutable. Mais ce qui ne l'est pas, ce qu'aucun observateur ne peut nier, c'est que notre homme est né artiste.

Et pour ceci, qu'il lui soit beaucoup pardonné ! Quand les dieux ont fait à un humain la grâce de naître artiste, celui-ci n'a-t-il pas le droit sacré de savourer le rêve et l'indolence en contemplant

avec une souriante sérénité les agités, les actifs, les trépidants, les forcenés et autres déments de ce bas monde ? Le Laotien le sait et en use. Privilege de l'Art...

★★

Le théâtre permet aux Laotiens de donner la mesure de leurs dons artistiques. Le spectateur étranger — et tout particulièrement l'Européen — est immédiatement conquis par la richesse des couleurs, par la grâce des danses, par le charme des sourires, par le naturel des attitudes, par l'harmonie de la musique. Et tout ceci est inné ; c'est un véritable don de la race.

Malheureusement, après quelques contacts avec la scène laotienne, le spectateur ne tarde pas à constater que tant de dons naturels ne parviennent pas toujours à éviter une certaine monotonie. S'il se donne la peine d'en rechercher la cause il la trouvera aisément : c'est la pauvreté du répertoire.

Le théâtre laotien traditionnel a certainement été, au cours des siècles derniers, une des plus belles manifestations artistiques qu'ait connues l'Extrême-Orient. Mais — comme tant d'autres choses au Laos — il a un peu trop dormi. Vivant uniquement sur son passé, il ne s'est pas augmenté. Il est même probable qu'il a beaucoup perdu de son ancienne richesse.

D'autre part, un théâtre ne peut rester vivant qu'en s'adaptant insensiblement aux conditions, perpétuellement changeantes, de l'existence matérielle et sociale. L'ancien théâtre laotien a méconnu cette loi. Figé dans les formules ancestrales, il a peu à peu perdu contact avec les réalités de l'existence moderne.

Une rénovation s'imposait. Elle commença à Vientiane en mai 1941 et prit place dans le mouvement d'ensemble dit « Rénovation lao ».

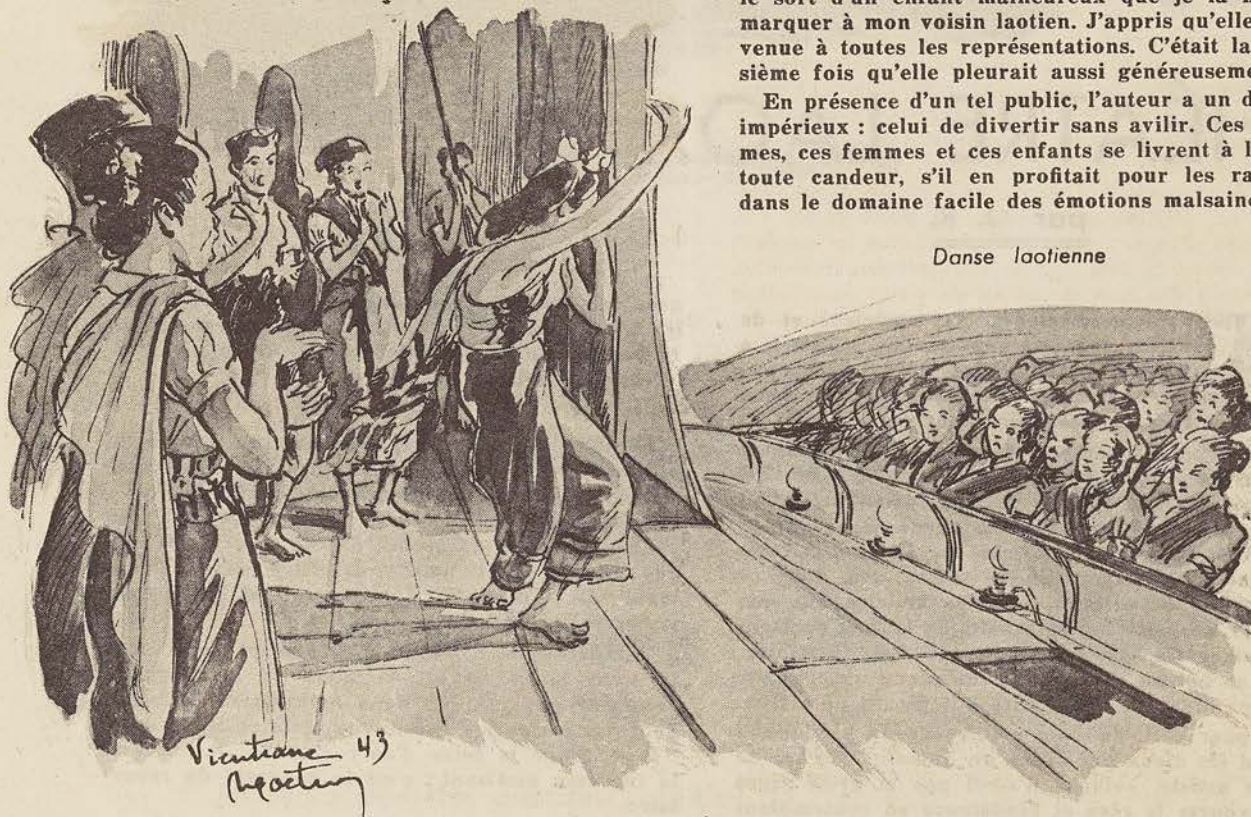
★ ★

Les novateurs se gardèrent bien de tenter de moderniser le théâtre traditionnel. Une telle tentative aurait conduit au ridicule. La vieille scène laotienne — drames, chants, fictions légendaires — constitue un genre théâtral qui a son histoire, son charme et ses mérites ; il eût été grotesque de la vouloir « adapter » au goût et aux réalités du jour.

On garda donc intact le vieux — et bien mince, hélas ! — répertoire théâtral. Mais, à côté de lui, on fabriqua du neuf. Et ceci dans tous les domaines : décors, comédies, poésies, chants, danses, tableaux.

Le succès fut vif et immédiat.

★



Vientiane 43
Nocturne

Vientiane possède aujourd'hui un Théâtre lao. Aussi modeste qu'il soit, ce bâtiment permet cependant de monter d'une façon décente des représentations soignées. Son inauguration eut lieu, il y a dix-huit mois, par la première comédie laotienne moderne : La folie des grandeurs. Quelques mois plus tard deux autres pièces, modernes également, affrontaient successivement la scène.

L'expérience aurait pu échouer. Le public laotien n'était nullement préparé au genre, tout nouveau pour lui, qu'on lui présentait. Pour la première fois il contemplait, dans le décor aimable de sa vie quotidienne, les personnages simples et vrais qu'il coudoie chaque jour. Il voyait sa pagode, sa rivière, son village et, évoluant dans ce cadre familial, non plus des Génies grimaçants et des Rois couronnés, mais de braves Lao (hommes et femmes) en qui chacun pouvait reconnaître — et parfois couvert de ridicule — son voisin, sa femme ou son mandarin. Ce fut une révélation...

Le public lao a ceci d'admirable qu'il est vraiment un public d'or. Il apporte aux représentations une fraîcheur d'âme et une candeur délicieuses. Ah, s'il est sur terre des publics blasés que rien ne peut plus émouvoir, le nôtre n'est pas de ceux-là ! Un rien l'amuse, le met en joie et ce sont alors des tempêtes de gaieté qui réduisent les acteurs au silence tandis que la salle entière se trémousse dans les éclats de rire. Ce bon public a d'ailleurs un sens très vif du ridicule et entend parfaitement l'ironie. Mais il s'attendrit tout aussi facilement — quoique plus discrètement — et sait, à l'occasion, y aller de ses larmes. Au cours d'une récente soirée j'observai dans la salle une brave femme qui pleurait avec une telle conviction sur le sort d'un enfant malheureux que je la fis remarquer à mon voisin laotien. J'appris qu'elle était venue à toutes les représentations. C'était la troisième fois qu'elle pleurait aussi généreusement.

En présence d'un tel public, l'auteur a un devoir impérieux : celui de divertir sans avilir. Ces hommes, ces femmes et ces enfants se livrent à lui en toute candeur, s'il en profitait pour les ravalier dans le domaine facile des émotions malsaines, ce

Danse laotienne

serait de sa part un véritable abus de confiance. Au Laos, plus que partout ailleurs, le théâtre doit, avant tout, être un éducateur.

Le Comité théâtral lao l'a compris. Les trois premières comédies modernes dont il vient de doter la scène laotienne sont des pièces par instants joyeuses mais hautement morales. Leur succès a été tel qu'il atteignit parfois l'enthousiasme. Le public lao est un public simple mais c'est aussi un public sain.

Bien entendu les acteurs sont tous des amateurs. Des amateurs pleins de bonne volonté, qui s'imposent parfois un lourd supplément de travail (la plupart sont fonctionnaires) pour mettre au point une représentation digne de leur théâtre. Plaisir de paraître en public ? Certes, mais autre chose aussi : la conviction de travailler pour la résurrection lao. Les acteurs du théâtre de Vientiane appartiennent à cette jeune équipe d'animateurs qui se vouent avec ardeur à la rénovation de leur pays. Chez certains d'entre eux ce sentiment est si fort et si noble que préparer une soirée et affronter la scène, c'est vraiment pour eux servir une cause et remplir une mission.

Le Laotien est d'ailleurs souvent — mais pas toujours — un acteur né. Certes, il a beaucoup à apprendre pour être un parfait interprète, mais il a ce quelque chose qui ne s'acquiert pas quand on en est dépourvu : le naturel. Très à l'aise sur scène, il aborde le public avec la plus grande facilité. Sauf exception — et il y en a —, le fameux « trac » des cabotins lui est tout à fait inconnu.

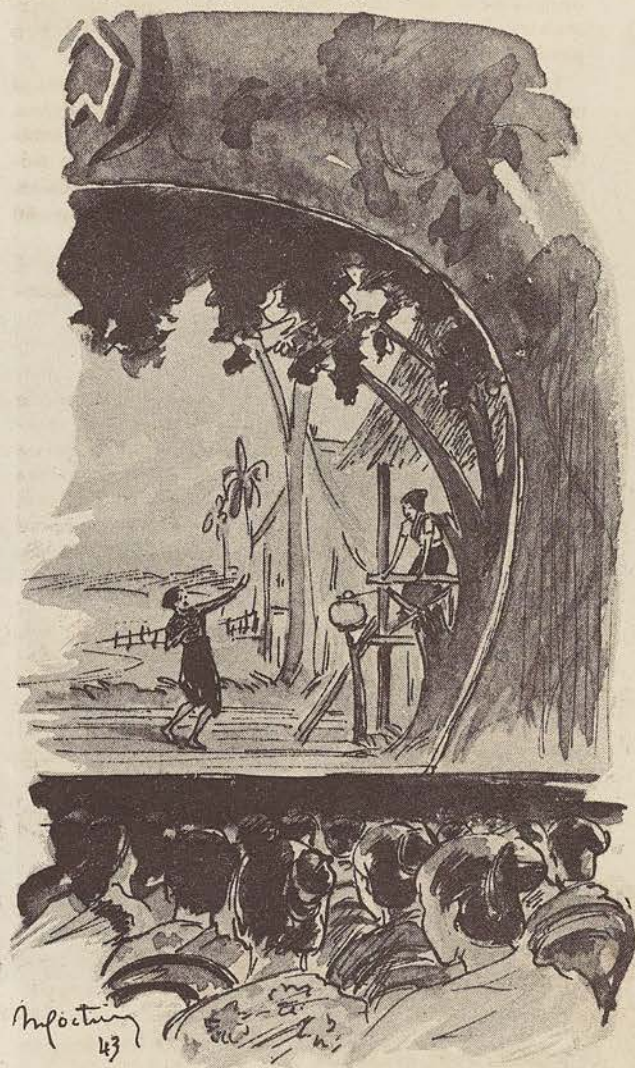
Il aurait même un peu trop de confiance en sa facilité. Lors des répétitions des premières soirées « modernes », il n'était pas rare de trouver quelques gaillards qui consentaient à la rigueur à lire une fois ou deux leur rôle mais qui trouvaient tout à fait inutile de l'apprendre par cœur. « Je me débrouillerai », disaient-ils. Ils se débrouillaient, en effet, et avec une merveilleuse aisance. L'un d'eux tombait-il en panne ? A l'effroi du souffleur qui s'époumonnait dans sa boîte et s'y tremoussait d'indignation — à tel point qu'un jour il en sortit la tête —, il inventait des réparties, fabriquait des jeux de scène ou même interpellait le public pour lui conter une gaudriole. Bien entendu l'acteur suivant, étant fort en peine d'enchaîner, tentait lui aussi de se débrouiller à son tour. Résultat de tous ces « débrouillages » : une demi-douzaine d'acteurs jouant et parlant à la fois dans une effroyable confusion. Et le rideau devait être baissé dans une merveilleuse pagaye. Mais — il faut être juste — personne n'était resté à court...

Depuis, nos acteurs ont fait des progrès. Car ils ont fait cette découverte : au théâtre, le don n'est rien s'il ne s'accompagne pas de travail. Et aujourd'hui nos acteurs travaillent...

La rénovation théâtrale se devait de mettre en valeur les deux plus beaux fleurons de la couronne artistique laotienne : la musique et la danse.

Chants et danses forment, en effet, partie inté-

grante du patrimoine spirituel laotien. Ils ne sont nullement le monopole de quelques privilégiés ou l'apanage d'une classe sociale. Ils appartiennent au Laos, à tout le Laos. Ils sont vraiment nationaux. Dans les villages les plus perdus, vous trouverez



Comédie moderne.

des filles ou des jeunes hommes sachant danser avec grâce et un sens parfait du rythme, comme vous trouverez — et plus souvent encore — de braves paysans capables de chanter avec justesse et émotion (au doux accompagnement des khènes) quelque-une de ces vieilles mélodies laotiennes dont le charme est si prenant qu'on croit entendre chanter en elles l'âme même de la race.

Les rénovateurs du théâtre lao trouvaient là un trésor. Mais un trésor brut dont la mise en valeur n'irait pas sans travail. Ils se mirent à l'œuvre. Nous dirons quelque jour quels succès ont couronné leurs premiers efforts.

SAINT-POULOF

et la Route de Sonla - Laichau

par Paul BOUDET

Archiviste - paléographe

LE destin de Saint-Poulof présente, avec celui de Léopold Sabatier, apôtre des Rhadés, des points de ressemblance, sans cependant qu'il faille pousser trop loin la comparaison.

Comme Sabatier, Saint-Poulof a eu une carrière assez médiocre, jusqu'au moment où l'Administration — qui ne sait pas toujours découvrir et utiliser les capacités et les compétences, surtout lorsqu'elles se cachent sous des apparences trompeuses — lui a fourni l'occasion de donner sa mesure.

En 1926, on réclamait un volontaire pour aller occuper le poste de résident à Sonla : aucun ne se présentait, aucun administrateur ne se souciait d'aller diriger cette belle province, à la vérité assez malsaine et d'accès difficile. Il n'y avait alors aucune route et seule la Rivière Noire et la pirogue permettaient d'y aborder : voyage pittoresque, mais assez long puisqu'il réclamait au moins six à sept jours.

Saint-Poulof, qui s'ennuyait à Hung-yên, fut, sur sa demande, nommé à Sonla.

★★

Saint-Poulof était d'une excellente famille d'officiers et qui plus est, d'officiers de cavalerie. Son père, comme son oncle, commandait dans la cavalerie lourde, ces magnifiques escadrons de dragons ou de cuirassiers, qui ont disparu avec la guerre de 1914 et ont vu remplacer, triste décadence, leurs nobles chevaux par de lourdes machines ferraillantes.

Il est né à Rambouillet, le 18 mai 1876, où son père était lieutenant de dragons. Après de bonnes études classiques, il s'engagea, sans

doute pour continuer la tradition familiale, au 10^e régiment de cuirassiers et passa ensuite au 7^e de l'arme. Puis, ayant rendu ses galons de maréchal des logis, le voilà incorporé au 7^e régi-

ment de spahis, comme simple cavalier ; il y atteignait, en 1900, le grade de brigadier-fourrier, au moment de son passage dans la réserve.

Ces détails ne sont pas inutiles pour faire ressortir son indépendance et une certaine instabilité de caractère qui vont le gêner dans sa carrière administrative.

En 1901, il est admis dans la Garde Indigène et, la même année, nommé commis des Services Civils.

Nous ne le suivrons pas dans ses différents postes, en Annam, au Laos et au Tonkin.

Il s'applique à exercer d'obscur fonctions, sans se distinguer, et à plusieurs reprises, il se trouve,

comme Sabatier, avoir maille à partir avec ses collègues ou ses supérieurs. Il faut dire que la vie des postes était autrefois assez austère et manquait de distractions. Les passions y fermentaient comme en vase clos et les caractères s'aigrirent. La moindre atteinte d'amour-propre tournait en querelles et celles-ci se terminaient par des plaintes et des enquêtes administratives.

Saint-Poulof trouvait dans la chasse, où il était fort expert, un dérivatif au train-train monotone de sa vie de bureau, mais sa carrière n'avancait guère. Commis de 3^e classe en 1901, il est reçu, en 1914, à l'examen d'administrateur de 5^e classe, mais ne sera nommé qu'en 1917. Il avait, entre temps, essayé vainement de reprendre sa place parmi les combattants. Il finira sa carrière en 1934 comme adminis-



M. SAINT-POULOF

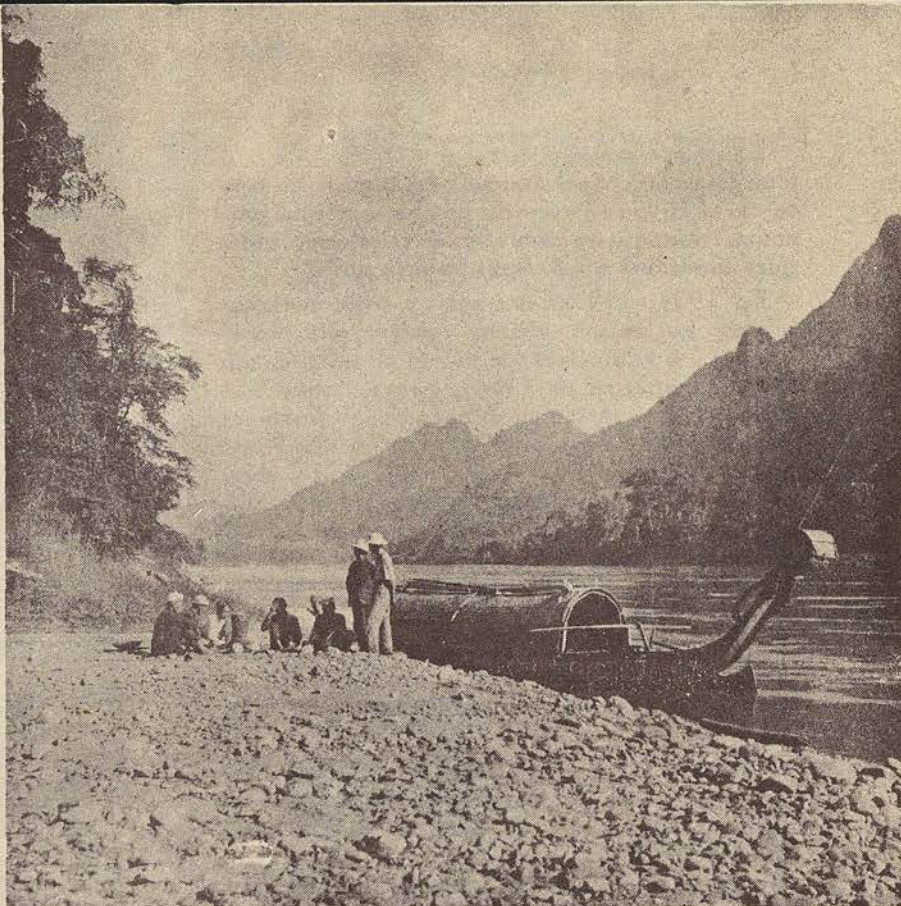
trateur de deuxième classe.

Il promena ainsi, trente-trois ans, sa silhouette bien française de Gaulois blond, à longues moustaches, à Hué, puis à Nha-trang, où il fut successivement comptable, percepteur, commissaire-priseur, greffier-notaire comme Sabatier. Il fit quelques intérim de résident à Hatinh, puis à Vinh (1923). Nommé délégué à Napé (1924), sa personnalité trouve enfin l'occasion de se dégager. Sans doute apportait-il quelque originalité dans son service, mais sa connaissance des Annamites lui servait beaucoup.

A la suppression du poste de Napé, on le transfère à Hung-yên ; c'est de ce poste un peu isolé, quoique proche de Hanoi, qu'il accepte d'aller, comme volontaire, diriger la province de Sonla.

Cette province a des admirateurs convaincus, comme Alfred Bouchet, qui en a décrit les merveilles dans un bel article d'*Extrême-Asie*, où il chante sur le mode lyrique, les orchidées de la forêt, le pittoresque des villages thai aux longues cases sommées de curieux ornements cruciformes. Cet amoureux de la nature sauvage trouve du charme aux difficultés des relations avec le delta et déplore la construction prochaine des routes.

« Encore quelques années, écrivait-il, Sonla, et ton charme aura vécu ! Ne vois-tu pas lentement s'allonger le ruban de la route qui, de Suyut, doit t'atteindre. Tel un monstrueux serpent, il contourne, enveloppe les troupes de tes montagnes, descend lentement jusqu'au fond des ravins, les franchit d'un seul bond, puis grimpe le versant opposé, s'agrippe aux



Halte sur la Rivière Noire.

rochers, renverse les arbres, s'infiltré dans la forêt, rampe à l'assaut du vaste plateau de Môc-chau pour ensuite aller mourir à tes portes !

» Mais cette route, Sonla ! C'est comme un poignard enfoncé dans ton cœur ! »

Il exagérait évidemment et son point de vue, pas plus que celui de Sabatier au Darlac, ne pouvait être maintenu.

D'ailleurs la route « sacrilège » que Saint-Poulof aura le mérite de construire, cache encore assez de difficultés et même de dangers, pour satisfaire les amateurs d'émotions fortes et pour détourner les touristes trop pressés. La route de Sonla, comme la route de la reine Astrid, sont et resteront longtemps encore des itinéraires difficiles qui permettent aux voyageurs de juger et d'apprécier les efforts des pionniers de la route qui les ont construites.

Quand Saint-Poulof partit pour Sonla, en 1926, il fallait pour l'atteindre six ou sept jours par la piste. Le voyage commençait en auto, d'Hanoi à Suyut et se terminait de même, de Naken à Sonla.

Entre ces deux extrémités,



Gorge de la Rivière Noire.

cinq jours de cheval étaient nécessaires. La route de la Rivière Noire ne demandait, à la descente, que quatre jours, mais réservait quelques émotions au passage des rapides.

En 1931, 119 kilomètres de piste automobile en saison sèche, avaient été construits : 22 kilomètres de Suyut à Lang-chanh et 97 kilomètres de Chieng-pan à Sonla. Les 22 kilomètres de Suyut à Lang-chanh l'avaient été par les Travaux publics. C'est là une route définitive, mais qui a coûté fort cher, 137.371 \$ 74 et a demandé six ans de travail : certains kilomètres reviennent à plus de 10.000 piastres. A ce rythme, la route de Sonla aurait demandé plus de 800.000 piastres et des années de travail.

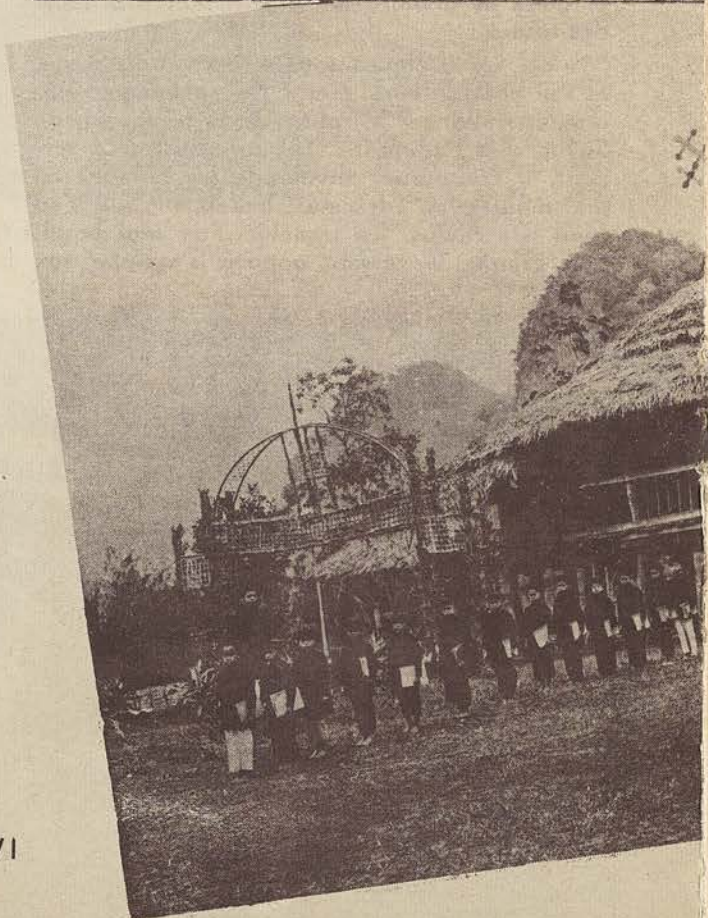
Saint-Poulof travaillait avec d'autres méthodes ; en quatre ans, de 1927 à 1931, il construisit 206 kilomètres, soit plus de 50 kilomètres par an.

Quant à la dépense, elle s'élève pour les tronçons Sonla-Chiengpan (34 km. 380) et Sonla-Tuangiao (24 km. 838) à 34.838 piastres, dont 4.798 piastres pour les études, soit 600 piastres environ au kilomètre. Nous sommes loin des 10.000 piastres au kilomètre du tronçon Suyut-Langchanh. Evidemment, ces tronçons, comme aussi celui qui part de Lai-chau, construit par le commandant du 4^e Territoire, ne sont pas parfaits au point de vue du tracé, mais l'essentiel était de débloquer Sonla.

Devant ce beau résultat obtenu à peu de frais, le Résident Supérieur au Tonkin invitait Saint-Poulof à persévérer et à achever la liaison Suyut-Sonla en terminant la route n° 101 entre Lang-chanh et Chieng-pan, soit 77 kilomètres et le commandant du 4^e Territoire acheva la liaison avec Lai-chau en construisant les cinquante derniers kilomètres qui restaient à établir. Saint-Poulof se mit à l'œuvre, c'était la plus dure partie de la tâche à accomplir : l'assaut du plateau de Môc-chau réclama des efforts persévérants et une énergie tenace.

En 1933, il avait terminé la liaison Suyut-Sonla-Laichau, avec le concours du commandant du 4^e Territoire : en deux jours, avec un peu de chance et une bonne voiture, on pouvait atteindre Lai-chau.

Le 4 avril, M. le Gouverneur Général Pasquier et M. le Résident Supérieur Pagès, accompagnés de plusieurs hautes personnalités de la Colonie, ont inauguré de bout en bout cette belle route de 500 kilomètres qui permet désormais de se rendre de Hanoi à Sonla et Laichau en quarante-huit heures, ayant tenu à se rendre compte par eux-mêmes de ses possibilités futures.



ERMITAGE

(Altitude 1.500 m.)

~~~~~  
par le Docteur Guy ISSARTIER

Il n'y a rien, qu'une colline  
perdue dans le chaos des monts,  
et trois routes,  
comme les nœuds lovés d'un serpent.  
Le vent y souffle à la face de la Terre.  
Des oiseaux, lancés dans l'azur,  
jettent leurs cris à l'écho.  
Des mouches violentes zèbrent l'air bourdonnant.

Il n'y a rien, que l'espace  
dans le vide immensément  
suspendu, sur des croupes et des cratères  
au loin pétris dans la pâte planétaire.  
Du fond des vallées gémit l'appel des gibbons.  
L'odeur lourde des jungles,  
à de frais parfums de prairies  
se mêle, courant les chemins,  
dans l'haleine de l'aurore.

Il n'y a rien que le soleil,  
et l'ombre glissante au creux du jour.  
et les brouillards et les orages,  
jusqu'aux horizons de mirage,  
jusqu'aux confins bleus du ciel,  
par delà de moutonnants océans  
de nuages...  
Seul le temps monotone et sourd  
tourne en sa lente ronde d'astres,  
jusqu'au déclin nocturne où luit  
soudain le collier palpitant des étoiles  
à la gorge de la nuit.

Il n'y a, dans la cabane close,  
que solitude et paix ; des roses  
exhalent dans l'oubli  
le parfum de leur âme brève.  
Et c'est l'instant,  
immobile dans le désert des routes qui fuient,  
où, tel un oiseau se pose,  
l'Ange silencieux descend  
sur le seuil lisse de nos rêves...

Phoukhoun (Laos) — Avril 1942.  
~~~~~

Aux Ecoutes de Radio-Saigon

LES PROBLEMES DU TRAVAIL

en Indochine



INTERVIEW DE M. NICOLAS
DIRECTEUR DE LA LEGISLATION,
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DU CONTENTIEUX ET DU TRAVAIL
(LACT) AU GOUVERNEMENT
GÉNÉRAL

DEMANDE. — Ce soir, c'est M. Nicolas, Inspecteur général du Travail, qui a bien voulu profiter de son passage à Saigon pour venir au micro. M. Nicolas est le Directeur de la Législation, de l'Administration générale, du Contentieux et du Travail.

RÉPONSE. — Cette Direction est, comme vous le savez, relativement nouvelle. Son origine cependant est très ancienne. Elle remonte à 1908. Une partie de ses diverses activités était assurée par le « Service Administratif ». Réorganisé à plusieurs reprises, ce service fut placé sous l'autorité de divers directeurs du Gouvernement Général. Le nombre croissant des affaires, la complexité chaque jour plus grande de la réglementation locale, créée par la nécessité d'adapter l'Indochine à la situation exceptionnelle dans laquelle elle se trouve, rendaient indispensable la création d'un nouvel organisme groupant sous son contrôle les divers services purement administratifs ou juridiques du Gouvernement général. L'autorité de la Direction actuelle s'exerce :

Sur le Service de Législation et de l'Administration générale ;

Sur le Bureau des Affaires civiles et criminelles ;

Sur le Service du Contentieux ;

Sur l'Inspection générale du Travail.

Je vous parlerai surtout de ce dernier Service en raison du rôle important qu'il occupe dans la vie sociale de l'Indochine. Notre mission en ce domaine est avant tout de sauvegarder le précieux capital que constitue la main-d'œuvre indochinoise, de veiller à ce que chacun obtienne la juste récompense de son effort, enfin d'assurer le calme et l'équilibre dans le monde du travail.

D. — Si je comprends bien, vous auriez donc la lourde et délicate mission de veiller au maintien de la paix sociale au sein de l'Union Indo-

chinoise, en assurant le calme et la continuité du travail.

R. — Vous avez exactement défini la mission que nous nous efforçons de mener à bien sous la ferme et bienveillante impulsion de l'Amiral Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine.

Sous l'égide des nobles principes formulés par le Maréchal Pétain, l'Amiral désirant donner au monde du travail la place qu'il doit légitimement occuper dans l'organisation de la France nouvelle s'intéresse spécialement aux problèmes sociaux de l'Indochine, toujours soucieux d'alléger le plus possible la peine des hommes.

Comme le Maréchal l'a dit : « Le monde de demain sera social ou ne sera pas ». Tel est le principe que nous nous efforçons d'appliquer progressivement et compte tenu des contingences locales à l'Indochine.

D. — Voulez-vous nous dire maintenant quelles sont les attributions de l'Inspection générale du Travail ?

R. — Nous assurons, en collaboration étroite avec les Inspections locales, l'élaboration de la réglementation indochinoise du travail et veillons à son application, tout en assurant le recrutement et le placement des travailleurs locaux. C'est à l'Inspection du Travail qu'échoit la tâche de les représenter et de les défendre dans leurs rapports avec l'Administration et les Chefs d'Entreprises.

Diverses questions accessoires, mais non moins importantes, relèvent de mes services, je citerai la lutte contre le chômage, de même que les questions ayant trait à l'assistance sociale et à son développement progressif.

D'autre part, la répartition très inégale des populations entre les différents pays de l'Union a conduit le Gouvernement à organiser l'émigration des travailleurs en provenance des régions surpeuplées du Tonkin et du Nord-Annam vers les riches terres rouges de Cochinchine et du Cambodge, de même que vers les hauts plateaux

mois. C'est tout le problème de l'émigration des travailleurs contractuels dont l'Inspection du Travail est chargée.

Enfin, certains problèmes sont nés de la guerre et de la prolongation des hostilités : ainsi le reclassement des travailleurs démobilisés, l'envoi en France et le rapatriement des O. N. S. indochinois. Ceux qui n'ont pu rejoindre l'Indochine retiennent actuellement la sollicitude du Gouvernement ; un service de nouvelles familiales a été créé en leur faveur, de même qu'un service de transferts des fonds en provenance de la Métropole.

D. — *Je réalise bien toute l'activité que doivent déployer vos services pour assurer une tâche aussi complexe et variée. Pourriez-vous maintenant, nous donner un aperçu succinct de la réglementation du travail en Indochine ?*

R. — Je regrette de ne pouvoir m'étendre ici sur toutes les réalisations qui, déjà en ce domaine, ont été menées à bien. Je me bornerai donc à signaler les problèmes vitaux que nous avons dû résoudre à l'occasion des réformes effectuées.

En matière de placement, nous nous sommes efforcés tout d'abord de résoudre le problème délicat du chômage. Le chômage, qui s'est sensiblement développé depuis la fin de l'année 1941, est dû essentiellement au ralentissement de certaines activités économiques par suite de l'ouverture des hostilités en Extrême-Orient. Le nombre d'inscrits aux Offices de placement de Hanoi et de Saigon est passé de 1.715 (dont 236 Français et 1.479 Indochinois) en décembre 1941 à 3.400 en juin 1942. Ces Offices ont pu cependant placer 1.500 travailleurs en 1941 et 1.270 en 1942. Actuellement, le nombre de chômeurs recensés a pu être réduit au chiffre, remarquablement bas pour l'Indochine, de 2.500.

D'autre part, le placement des officiers et marins débarqués des navires de commerce français a été suivi avec une attention toute particulière. A l'heure présente, les 8/10^{es} des effectifs débarqués ont pu être utilisés dans les administrations et les entreprises privées.

Enfin, l'Administration est intervenue auprès des chefs d'entreprises en vue d'assurer la reprise de la quasi-totalité des réservistes démobilisés.

D. — *N'a-t-il pas été question de créer en Cochinchine un Centre de colonisation pour les chômeurs ?*

R. — Si, et le Centre est même déjà installé. Il a été créé à Nui Bara en vue de donner un travail utile et fécond à des travailleurs sans emploi. Les premiers résultats obtenus, quoique modestes, apparaissent cependant satisfaisants, si on considère le but envisagé ; les quelques plantations créées commencent déjà à entrer en rapport et permettront progressivement à la colonie de Nui Bara de se suffire à elle-même.

D. — *Voulez-vous maintenant nous dire si la hausse considérable du coût de la vie n'a pas mis les travailleurs indochinois dans une situation délicate ?*

R. — Certes, la hausse du coût de la vie se fait lourdement sentir pour toutes les classes sociales ; mais nous avons veillé, au regard des travailleurs, à ce que, dans la mesure du possible, les salaires suivent le mouvement ascendant des prix. C'est du reste en ce domaine qu'apparaît le mieux le rôle de défenseur des ouvriers et employés qui doit assurer l'Inspection du Travail.

Il faut que les employeurs se persuadent qu'il est de leur propre intérêt de bien payer leur main-d'œuvre. Certes, celle-ci est abondante en Indochine, mais encore faut-il savoir la solliciter par une rémunération équitable et suffisante. Faute de quoi le travailleur annamite, très attaché à son village natal, préférera vivre chez lui, même très modestement, plutôt que de s'isoler au loin.

On a donc été amené à instituer pour les travailleurs indochinois non spécialisés ou coolies un salaire dit « minimum » dont l'ouvrier est toujours assuré de bénéficier. Ce salaire minimum est révisé tous les ans dans chaque pays de l'Union ; de nouvelles majorations sont actuellement à l'étude pour 1943.

Je ne voudrais pas en finir avec cette question de salaire sans souligner l'attention toute spéciale qu'apporte M. le Gouverneur Général à ce que soit assuré aux petits travailleurs le paiement régulier et aussi fréquent que possible de leur salaire, ne serait-ce que pour éviter l'endettement de ces derniers si ce paiement est effectué à intervalles trop éloignés.

On doit noter enfin qu'en exécution des principes de la Charte du Travail, l'Inspection du Travail envisage d'amener progressivement les Chefs d'entreprises à tenir compte de la situation de famille des travailleurs en vue de compenser aussi largement que possible leurs charges supplémentaires.

D. — *Vous venez de parler de la Charte du Travail. Pouvez-vous dire où en est son application en Indochine ?*

R. — Certains ont pu s'étonner de ce que la Charte du Travail n'ait pas encore été entièrement appliquée en Indochine. Ce n'est pas que la question n'ait pas retenu au plus haut point l'attention du Chef de la Fédération.

Mais la Charte du Travail dont nous n'avons pu nous procurer le texte qu'à grand-peine est un document d'une inspiration très élevée dont les dispositions répondent étroitement au problème social tel qu'il se présente dans la Métropole.

Est-il besoin d'indiquer que les données locales sont essentiellement différentes à divers points de vue et qu'un travail constructif ne peut être

effectué que par une adaptation très nuancée de la Charte aux conditions locales.

L'étude en vue de cette adaptation a été entreprise ; elle sera poursuivie avec toute l'ampleur désirable avec le concours des Groupements professionnels intéressés et celui de la Légion.

En Indochine peut-être encore plus qu'en France, l'application de la Charte sera une œuvre de longue haleine.

Comme l'a souligné récemment le Secrétaire d'Etat au Travail, c'est une tâche quotidienne qui doit s'organiser et prendre forme chaque jour pour remplir vraiment son rôle de coopération et de collaboration amicale et confiante.

Ne croyez pas cependant que l'application de la Charte ne soit déjà commencée.

Toutes les réformes sociales, entreprises depuis deux ans, relèvent de l'esprit, sinon du cadre précis de la Charte du Travail. Cette dernière est simplement l'émanation des principes de la Révolution Nationale, qui, dans le travail comme partout ailleurs ont déjà profondément pénétré l'Indochine.

Parmi les réalisations acquises, je citerai la limitation à huit heures de la journée de travail, qui avait été portée à dix heures pendant la guerre ; la limitation du travail des femmes et des enfants dans les mines ; la consécration du repos hebdomadaire et la généralisation des con-

gés annuels payés ; la nouvelle réglementation des accidents du travail, qui entrera sous peu en vigueur et constituera pour l'ouvrier l'assurance, tant attendue, contre les risques du travail (sur ce point, l'action vigilante de l'Inspection du Travail a permis de réduire considérablement le nombre des accidents : 4.000 en 1941 contre 1.700 seulement en 1942) ; je signalerai enfin le projet d'assurance obligatoire contre les risques de guerre, qui est présentement en cours d'élaboration.

Pour ce qui est des conflits du travail, ils ont toujours pu, ces dernières années, être apaisés ou résolus par l'Inspection du Travail. En 1941, 66 différends collectifs avaient mis aux prises employeurs et ouvriers ; ils ont été réglés dans le calme par les Inspections locales. En 1942, il n'y eut que 32 conflits.

Il est à noter à ce sujet que la plupart de ces différends ont été provoqués par des réclamations concernant les salaires ; mais le réajustement progressif de ces derniers tend à amenuiser de plus en plus ce genre de difficulté sociale.

Mais le temps m'empêche malheureusement de continuer. J'ai à vous parler maintenant de ce vaste problème indochinois qui est la répartition géographique de la main-d'œuvre entre les divers pays de l'Union. Je le ferai comme vous me l'avez demandé dimanche prochain.

(Voir notre prochain numéro.)

Sont parus aux

ÉDITIONS ALEXANDRE DE RHODES

6, Boulevard Pierre-Pasquier — HANOI

I — **TRADUCTION DU KIM-VÂN-KIËU** par NGUYỄN-VĂN-VĨNH
(Texte en quốc-ngữ, traduction juxtalinéaire, traduction en français courant, notes et commentaires), tome I.
Un fort volume de 320 pages.

Édition ordinaire : 2 \$ 00

Édition de luxe : 7 \$ 00

II — **LƯỢC KHẢO VIỆT NGŨ** (Étude sur l'évolution de la langue annamite) par LÊ-VĂN-NỮ.

Préface de S. E. PHẠM-QUỲNH. Un volume de 100 pages : 0 \$ 50

Pour paraître prochainement

III — **LES FABLES DE LA FONTAINE**, texte français et traduction en quốc-ngữ par NGUYỄN-VĂN-VĨNH.

Illustrations de MẠNH-QUỲNH. Un volume de 160 pages.

Édition ordinaire : 1 \$ 00

Édition de luxe : 5 \$ 00

Dépositaire général : LIBRAIRIE MAI-LINH, 21, Rue des Pipes — HANOI

LA SEMAINE DANS LE MONDE

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE DU 9 AU 15 FÉVRIER 1943

LES OPERATIONS EN ASIE ET EN OCEANIE

Pacifique.

Le Grand Quartier Général Impérial nippon a annoncé que la Marine impériale japonaise avait coulé entre le 1^{er} et le 7 février 13 navires de guerre américains dans les eaux au sud-est de l'île Isabelle (archipel des Salomon). Ceux-ci peuvent se dénombrer comme suit : 2 croiseurs, 1 destroyer, 10 torpilleurs. Les dégâts japonais sont les suivants : 3 destroyers endommagés. On doit rappeler que durant une période de six mois, du 7 août 1942 au 7 février 1943, sept grandes batailles navales ont eu lieu dans le sud-ouest du Pacifique que les Japonais ont nommées : Les 1^{re}, 2^e et 3^e batailles de Salomon, la bataille du Pacifique sud, la bataille au large de Lunga, la bataille au large de l'île Rennell, la bataille au large de l'île Isabelle. Les pertes américaines se rapportant à ces engagements peuvent se récapituler comme suit : 6 cuirassés coulés, 4 endommagés, 22 destroyers coulés, 15 endommagés, 9 sous-marins coulés, 1 endommagé, 10 torpilleurs coulés. Pendant la même période la marine japonaise a perdu 44 navires.

Par ailleurs, le Grand Quartier Général japonais a annoncé que les forces japonaises dans l'île de Guadalcanal et les unités nippones qui s'étaient avancées jusqu'à Buna en Papouasie ont achevé leur mission et se sont retirées depuis le début de février après avoir contribué à l'établissement d'un nouveau plan d'offensive.

Chine.

On a signalé d'importants engagements entre les forces japonaises et l'armée communiste chinoise dans les provinces de Shantung, Kiangsu, Anhwei, Honan, Shansi, Hopeh, Charhar. En Chine Centrale, malgré un froid intense, les unités nippones ont effectué des opérations de nettoyage autour de Hankéou et de Wuchang, dans la province de Hupeh.

L'aviation japonaise a été très active durant la semaine écoulée : Kweilin, dans le Kwangsi, a été bombardé les 8, 9 et 11 février ; Hengyang, dans le Hunan, le 8 ; les aérodromes de Liuchow, dans le Kwangsi, et de Lingling, dans le Hunan ; Lushih dans le Honan, le 9 ; Liuchow a été bombardé le 11. Par ailleurs, on signale que les avions de l'armée japonaise ont attaqué du 5 au 12 février les villes suivantes : Ankang (Shansi), Kwoyang (Anhwei), Laohokew (Hupeh), Hweicho (Anhwei), ainsi que Futkueng, Tsing-Yuang, Szechui et Chiujiing qui sont des bases stratégiques dans la province de Kwangtung. Cette activité aérienne a pour but principal d'empêcher l'aviation des Etats-Unis en Chine d'effectuer des raids sur les îles du Japon.

Le 8 février, Rangoon a été attaquée par l'aviation américaine.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Russie.

Selon les milieux compétents, l'armée russe cherche à obtenir une décision avant que lui fasse défaut son principal allié : l'hiver, et c'est avec une opiniâtreté accrue que les troupes du Reich, malgré les intem-

péries, opposent leurs forces aux assauts des armées soviétiques.

Le commandement allemand estime qu'il est absurde d'envisager la situation comme celle d'un front constitué par une chaîne ininterrompue de positions fixes, et c'est la raison pour laquelle il n'évoque dans ses bulletins que des secteurs largement délimités, sans fournir aucune précision. Il n'y a pas de ligne de feu à proprement parler mais des combats confus qui, souvent, s'enchevêtrent à l'arrière des positions tenues par les Allemands. Enfin, il convient de remarquer que les Russes possèdent une certaine « science de la neige » qui leur permet, en maintes circonstances, de tirer au maximum parti du terrain.

Selon des informations de source soviétique, dans la région du Kouban, le cercle s'est rétréci autour des restes de l'armée allemande du Caucase après les prises de Krasnodar, Timachevsk et Primorsk-Aktav. Des colonnes soviétiques venant de Shahti et Novocherkassk ont occupé Rostov le 14, après l'évacuation de la ville par l'armée allemande. Par ailleurs, Voroshilovgrad a été occupé le 12 et des troupes russes, depuis le secteur de Kramaterskaya et Lozovo, essaient une percée vers la mer d'Azov le long de la voie ferrée menant à Sébastopol.

En Afrique du Nord.

On a signalé dans le courant de la semaine de nombreux engagements dans le secteur central. Par ailleurs, des éléments de l'armée Rommel sont en contact avec la VIII^e Armée dans le secteur de Ben Gardane. Dans l'ensemble, la situation semble stationnaire et certains milieux compétents estiment que les événements en Afrique du Nord peuvent très bien prendre un tour complètement inattendu pour les puissances anglo-américaines. Ces mêmes milieux, commentant la situation, ont révélé que le maréchal Rommel a réussi à garder des forces quasi intactes qui ont effectué leur jonction avec les troupes de von Armin et que, dans ces conditions, les forces alliées en Tunisie doivent être renforcées de dix à quinze divisions avant de pouvoir songer à lancer une offensive contre celles de l'Axe.

EN FRANCE

Les préfets du Morbihan et du Finistère ont décrété que, à part les présences indispensables, les habitants des villes de Lorient et Brest devront quitter ces villes avant le 10 février. Cette mesure a pour but de réduire les effets des bombardements alliés.

★ ★

M. Masson, Commissaire général aux Prisonniers rapatriés s'occupe de l'orientation civique de ceux qui ont séjourné pendant de longs mois dans des camps éloignés.

M. Masson voudrait créer une union de tous les prisonniers rapatriés. Ce n'est point un simple rassemblement moral qu'il voudrait obtenir, mais une sorte de communion entre ceux qui ont compris, au milieu de leur isolement, la tâche qu'attendait d'eux la France.

« La France n'a plus rien à perdre, mais tout à gagner, a dit M. Masson. Pour la vraie révolution nationale, il n'y a pas eu de vrais révolutionnaires. Nous aurons une activité de militants, et je serai moi-même à la tête de ces militants. »

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

DANS LE MONDE

Japonais de jadis et d'aujourd'hui.

Citant le livre de Kikou Yamata, le *Courrier d'Haiphong* évoque des silhouettes de la vie japonaise, notamment Murasaki Shikibu, auteur du roman de Genji dont le nom, écrit Kikou Yamata, demeure celui d'un des plus grands écrivains classiques du Japon : son style admirable, la variété de ses portraits féminins, son art et sa puissance d'évocation, font du Genji l'image d'une époque ressuscitée.

(LE COURRIER D'HAIPHONG du 12 février 1943.)

Les climogrammes.

La méthode Azzi consiste à combiner pour le lieu qu'on veut étudier la température moyenne de chaque mois avec son degré hygrométrique moyen (qui varie assez notablement suivant la saison sèche ou humide). Cette combinaison se fait en portant, dans un graphique, le degré hygrométrique en abscisse, c'est-à-dire selon une échelle marquée horizontalement, et la température moyenne en ordonnée, c'est-à-dire la première (en pratique, selon la hauteur du papier). Chaque mois est ainsi caractérisé par un point. Les douze mois d'une année se suivent, un trait tracé d'un point au suivant constitue un polygone à douze côtés qui est représentatif du climat du lieu.

Et sur une même feuille de papier on peut ainsi rapprocher plusieurs polygones, Hanoi, Saigon, Dalat, Xieng-khouang, le Tam-dao, voire Yunnanfou et autres ; permettant ainsi des comparaisons immédiates, instantanées, entre caractéristiques devenues visuelles.

Cette méthode est extrêmement intéressante et fournit dans un temps minimum des notions très complètes ; on peut, grâce à elle, retenir un climat dans sa mémoire exactement comme on y retient la forme d'un objet familier ou la physionomie d'une personne, ce que ne permettrait assurément aucun tableau de chiffres. De même les comparaisons sont aussi rapides que celles par exemple d'une assiette avec une soucoupe ou de deux pays sur des cartes à la même échelle.

Il y a même mieux ; l'auteur, M. Azzi, a appliqué sa méthode pour dresser le graphique de ce qu'il a appelé « le climat de l'homme blanc ». Il a pris en effet douze villes représentant les principaux centres des populations de race blanche, Londres, Berlin, New-York, Chicago, Sidney, etc... et, pour chacune, a cherché les températures moyennes mensuelles, les humidités moyennes ; puis de ces moyennes il a encore refait la moyenne (en décalant de six mois l'hémisphère austral pour le ramener à l'ordre saisonnier de l'hémisphère boréal) et a ainsi obtenu un combiné de vingt-quatre chiffres représentant « le climat de l'homme blanc » qu'il a transformé en polygone fermé ou climogramme (on pourrait dire climatogramme).

(LE COURRIER D'HAIPHONG du 11 février 1943.)

EN FRANCE

La Patrie.

Le temps est passé où l'on faisait naître le patriotisme français avec la Révolution, tout au plus avec Jeanne d'Arc. Au *ix^e* siècle, un moine, Walfrid Strabo, chante en vers latins la Gaule comme la plus belle terre qui soit sous le soleil : « Heureuse Gaule, tu

as reçu en présents du Ciel la gloire des trophées, la fécondité du sol, l'éclat des héros ; tu marches empoûvrée par la splendeur du titre de royaume, toi la sœur et la compagne de la cité romaine ». Le terme de Francia, apparu dès le *vi^e* siècle, — Grégoire de Tours le cite cinq fois, — devient courant à partir du *xi^e* siècle et remplace peu à peu celui de Gallia. « Dammedieu, perre, nen laissiés honnir France », lit-on dans la Chanson de Roland. Vers la même époque se place un événement bien caractéristique de la vivacité du sentiment national : lorsqu'en 1173, Raymond 1^{er} de Toulouse fut contraint de prêter hommage à Henri II d'Angleterre, duc d'Aquitaine, il y eut un mouvement de révolte parmi la population. Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, écrivit au roi Louis VII pour protester contre le démembrement ; dans cette lettre elle exprime « son désespoir, que tous ses compatriotes partagent depuis la Garonne jusqu'au Rhône. Ils répugnent à voir passer sous la souveraineté d'autrui une terre libérée par la royauté et redoutent qu'après l'esclavage des membres la tête ne soit frappée à son tour. »

Au début du *xiii^e* siècle, la bataille de Bouvines est regardée par la plupart des historiens comme une victoire nationale, « la clef de voûte de l'unité française », dit J. Flach. Peu de temps après, lorsque Saint Louis restitua au roi d'Angleterre les provinces qu'il estimait avoir été gagnées trop facilement par son père, ce geste chevaleresque, — sans analogue peut-être dans l'histoire du monde, — ne fut pas du goût de ses sujets ; les gens du Périgord, du Limousin et du Quercy en gardèrent au roi une telle rancune que pendant longtemps ils refusèrent de reconnaître sa canonisation et de célébrer sa fête au jour prescrit.

(ACTION du 4 février 1943.)

Le Maréchal.

Imaginons ce qui se serait passé en France, en juin 1940 si le Maréchal n'avait pas été là ?

Le spectacle offert aujourd'hui par l'Algérie et le Maroc nous apprend dans quel abîme nous eussions roulé avec comme terme assigné la guerre civile.

Que notre pensée s'élève plus fervente que jamais vers le vieil homme illustre qui nous a tous sauvés en s'immolant pour la France et pour chacun de nous.

EN INDOCHINE

La légende des Yao.

Vers 2400 avant J.-C., l'empereur de Chine, Pa-Hoang, était en guerre avec le roi Ka-Wang. Comme ce dernier avait infligé quelques défaites à son armée, l'empereur fit savoir dans toutes les provinces qu'il donnerait sa fille en mariage, avec la moitié des terres de l'Empire, à qui lui rapporterait la tête de son ennemi. Un chien, nommé « Pan-Hou », ayant eu vent de la chose, se mit en campagne, pénétra de nuit chez le roi Ka-Wang, lui trancha la tête et la rapporta à l'Empereur Pa-Hoang, en lui rappelant sa promesse. Cette promesse fut tenue et la jeune fille donnée pour épouse au chien « Pan-Hou » dont elle eut six garçons et six filles qui sont les ancêtres des « Yao ». Quant à la dot de la jeune princesse, qui devait primitivement comprendre la moitié des terres de l'Empire, on en abandonna à Pan-Hou seulement la partie supérieure, à savoir les plateaux, sommets et pentes rocheux et abrupts, sou-

vent couverts de forêts, où il était quasi impossible de cultiver en rizières et que les Chinois laissaient à l'abandon. C'est pour cette raison que les Mans habitent les montagnes.

Pan-Hou fut mis, en même temps en possession d'une charte dont certains ethnographes locaux, plus heureux que nous, auraient pu avoir une copie entre les mains. Les principales clauses de ce document seraient les suivantes :

1° Les enfants de la princesse recevront des dignités héréditaires ;

2° Les Yao seront possesseurs de toutes les montagnes de la terre ;

3° Ils pourront abattre les arbres, cultiver le maïs et le riz, enterrer leurs morts ;

4° Leurs filles ne pourront se marier avec des étrangers ;

5° Ils pourront se déplacer librement et ne seront astreints ni aux impôts, ni aux corvées, ni au service militaire.

Les Man, qui peuplent actuellement le Haut Pays, prétendent être descendus, voici quatre ou cinq siècles, de la haute vallée du Si-Kiang.

(LE COURRIER D'HAIPHONG du 13 février 1943.)

Le retour des artisans tonkinois, de l'Exposition, à l'occasion du Têt.

Dimanche 31 janvier 1943, à 10 h. 30, a eu lieu, sous la présidence de S. E. le Vo-Hièn Hoang-trong-Phu, une réunion d'artisans tonkinois retour de la Foire-Exposition de Saigon, au bureau de liaison du Comité :

« Le progrès réalisé n'est qu'une étape. Il faut marcher toujours en avant. Méditez la leçon de choses vivantes de la Foire-Exposition de Saigon. Vous me direz, à notre prochaine réunion, vos impressions avec le recul du temps, vos suggestions, votre opinion touchant, s'il y a lieu, les modalités d'aide à l'artisanat, à la lumière de la Foire-Exposition. Conservez toujours en éveil votre esprit d'invention, devant les difficultés en matières premières, en produits chimiques, en métal et divers matériaux indispensables à la marche de vos ateliers familiaux. Ces ateliers constituent, à mon sens, des coopératives de fait, des groupements idéals, sans aucun frais de l'Administration. C'est sur ces institutions communales, sur ces « phuong », sur ces formules d'entraide, dans le cadre annamite, à la portée de vos moyens, s'adaptant à vos milieux, que je continuerai à m'appuyer pour servir la cause de l'artisanat rural, familial. »

(COURRIER D'HAIPHONG du 3 février 1943.)

LA VIE INDOCHINOISE

Du 8 au 15 février 1943.

LUNDI 8

Hanoi. — L'Amiral Decoux remet solennellement les insignes de la Légion d'honneur au Secrétaire général Gautier, à M. Pham-lê-Bông, Directeur du quotidien annamite *Viêt-Cuong* et de l'hebdomadaire français *La Patrie Annamite*, Président de la Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin, et à M. Mai-Tâm, industriel tonkinois, ancien combattant de 1914-1918, qui a construit le haut fourneau de Bac-Son, auquel l'Amiral rendit visite il y a quelques mois.

MARDI 9

Saigon. — 29 km. 840 à l'heure, telle est la moyenne du Tour Cycliste de l'Indochine, supérieure, donc, aux moyennes des Tours de France.

JEUDI 11

Hué. — A l'occasion de l'anniversaire de S. M. la Reine-Mère, le Résident Supérieur Grandjean se rend au Palais Dien-Tho, où il présente, en présence de LL. MM. Impériales, les vœux du Maréchal et du Gouverneur Général.

Du 22 au 28 février 1943

Écoutez RADIO-SAIGON

Lundi 22. — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Musique classique ; — 16 h. 35 : Émission spéciale ; — 17 h. 25 : Orgue de cinéma ; — 19 h. 45 : Documents scientifiques ; — 20 h. 15 : *La Semaine de Radio-Saigon* ; — 20 h. 20 : Concert de musique ininterrompue ; 21 heures : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 21 h. 03 : *Le Courrier des Auditeurs* ; — 21 h. 15 : Vos disques préférés.

Mardi 23. — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Musique légère ; — 17 h. 25 : La musique des cloches ; — 19 h. 45 : *Les entretiens littéraires* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *La 6^e symphonie de Beethoven*, dite *Pastorale* ; — 21 heures : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 21 h. 03 : *Une visite aux Sucreries de Hiép-hoà*.

Mercredi 24. — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : *La chanson des fleurs* ; — 17 h. 25 : Mélodies et romances ; — 19 h. 45 : *Pour les enfants* : « La Ferme enchantée » ; — 20 h. 15 : Concert ; — 21 heures : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 21 h. 03 : *L'Histoire et la Musique*.

Jeudi 25. — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Musique militaire ; — 17 h. 25 : Musique ancienne et religieuse ; — 19 h. 45 : *Ce que sera le Saigon de l'avenir* ; — 20 h. 15 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 20 h. 18 : Théâtre : *Amours*, pièce de Paul Nivoix.

Vendredi 26. — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Chants de marins ; — 17 h. 25 : Concert de musique variée ; — 19 h. 45 : *Colline vous parle* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; 20 h. 25 : *Le Coffret à Musique* ; — 21 heures : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 21 h. 03 : Vos disques préférés ; — 21 h. 15 : Chronique des livres.

Samedi 27. — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Orgue de cinéma ; — 17 h. 25 : Sélection d'airs connus ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 20 h. 28 : *Un tour au cabaret*.

Dimanche 28. — 7 h. 15 : Leçon de culture physique ; — 12 h. 20 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 12 h. 23 : Musique de danse ; — 17 h. 25 : Sélection d'opéras de Mozart ; — 19 h. 45 : Chronique d'actualité ; — 20 h. 15 : Concours de voix de Radio-Saigon ; — 20 h. 18 : *Faust*, symphonie de Liszt.



~ Capitaine de Corvette Grison, Saigon. — La Revue est sensible à vos appréciations et elle espère que tous ses lecteurs voudront bien lui communiquer les leurs.

La pagination « à suivre », telle qu'elle est pratiquée par les revues américaines, présente certains inconvénients au point de vue de mise en pages. Nous allons cependant étudier la question.

Vos vœux seront bientôt exaucés, car nous préparons en ce moment une table générale des matières depuis l'origine de la Revue jusqu'au 31 décembre 1942.

~ P. M. Laos. — Il ne nous est guère possible de créer une rubrique cinématographique régulière. Les bons films sont rares et nous ne tenons pas à parler des autres. Mais lorsqu'un film en vaudra la peine, nous le signalerons à nos lecteurs.

~ Abonné 105-37. — Vous nous posez une question embarrassante. Il est exact que depuis le début de l'année 72 % des mariages sont des mariages de militaires, d'aspirants et de lieutenants surtout.

Un de nos collaborateurs consulté nous a donné comme raison qu'un soldat ne recule jamais devant le danger, mais notre ami est un célibataire impénitent et nous voulons croire qu'il y a d'autres explications à ce phénomène. Nous comptons

sur nos lecteurs et sur nos lectrices pour nous les donner.

~ Abonné 60-96. — Il s'agit là d'un sujet trop technique. Vous trouverez tous les détails sur l'utilisation des huiles locales pour les moteurs Diesel dans le fascicule I de l'année 1942 du « Bulletin des Services Economiques » édité par le Gouvernement général.

~ D. V. Saigon. — Nous recevons des poèmes à raison de trois par semaine. Ils prouvent beaucoup de bonne volonté, et quelquefois de talent de la part de leurs auteurs, mais nous ne voulons pas transformer la Revue en l'« Indochine poétique et littéraire ». Alors, si vous le voulez bien, adressez-vous plutôt aux maisons d'édition de Saigon ou de Hanoi.

~ LECTRICE de Phnom-penh. — Non, Madame, nous ne donnons aucun conseil sur le maquillage. Les rédacteurs d'« Indochine » sont tous barbus et ne sauraient vous renseigner utilement.

~ V. D. Annam. — Vous trouverez dans notre numéro 105 un article sur les vitamines dans les légumes et fruits d'Indochine, par le docteur Dorolle.

Nous comptons prochainement donner un ou plusieurs articles sur les fruits d'Indochine.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

ANNA-YVETTE, fille de M. Truong-tan-Trung et de M^{me}, née Anna-Isabelle Portagnier (10 février 1943).

JACQUELINE-ODILE-MARIE, fille de M. Pierre-Achille-Edmond Humbert et de M^{me}, née Simone-Henriette Perrin (11 février 1943).

DOMINIQUE-MARIE-PIERRE, fille de M. Pierre-Alexandre Bono et de M^{me}, née Marie-Antoinette Balenci (12 février 1943).

PATRIA-JEAN-MARIE, fils de M. Edouard-Roger-Marie Cousin de Mauvaisin et de M^{me}, née Marie-Suzanne-Ginette Fayard (13 février 1943).

MARIE-CLAUDE-LOUISE-RAYMONDE, fille de M. René-Eugène Prugnot et de M^{me}, née Marguerite-Marie-Berthe Rafine (13 février 1943).

COCHINCHINE

GEORGES-YVAN-EDOUARD, fils de M. et de M^{me} Edouard Meckert (4 février 1943).

CHRISTIANE-RAYMONDE, fille de M. et de M^{me} Georges Tessarech (6 février 1943).

ANNE-FRANCE, fille de M. et de M^{me} Henri Le Toullec (7 février 1943).

LOURDES-MARIE-ROSA, fille de M. et de M^{me} A. Ratiname Delaffon (7 février 1943).

ISABELLE-MARIE-ALINE-MARCELLE-FRANÇOISE, fille de M. et de M^{me} Georges de Croy (7 février 1943).

GILBERT, fils de M. et de M^{me} Armand Morieul (8 février 1943).

GUY-GEORGES-SIMON, fils de M. et de M^{me} Pierre Michaux (10 février 1943).

CAMBODGE

JULIETTE-MARIE, fille de M. Simon Léopoldi et de M^{me}, née Beuseroy (30 janvier 1943).

PATRICK-BENOIT-CHARLES, fils de M. Maurice Le Bas, et de M^{me}, née Gajan (31 janvier 1943).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. CHARLES LECAILLON avec M^{lle} PAULETTE ROCHÉ.

M. ALBERT GIRODOLLE avec M^{lle} ANDRÉE COSTE.

COCHINCHINE

- M. JEAN LE MOGUEN avec M^{lle} JEANNINE MONTEAU.
 M. PIERRE BRUYÈRE avec M^{lle} HENRIETTE BEGEY.
 M. AUGUSTE-RAYMOND-LIONNEL GRANDEL avec
 M^{lle} CÉCILE-GEORGETTE CHANJOU.
 M. ROGER-ANDRÉ SCIPION avec M^{lle} GINETTE-MARIE-
 CÉCILE FAUQUENOT.

MARIAGES.

TONKIN

- M. DENIS-PIERRE-PÉPIN LEHALLEUR avec M^{lle} GINETTE-
 RENÉE GROHLIER (10 février 1943).
 M. ANDRÉ QUILLIEN avec M^{lle} MARCELLE-MARIE-THÉ-
 RÈSE GILLES (11 février 1943).
 M. PIERRE-MARC FEZAY avec M^{lle} KHAMPHA (11 fé-
 vrier 1943).
 M. LOUIS-PHILIPPE GARRÈS avec M^{lle} HÉLÈNE GER-
 BAULT (11 février 1943).
 M. JEAN-MARIE-JOSEPH MOREAU avec M^{lle} ODETTE RO-
 CHÉ (12 février 1943).
 M. JEAN-ETIENNE-ROUDIER avec M^{lle} MARIE DAUSSET
 (13 février 1943).

CAMBODGE

- M. DUONG-NGOC-DAU avec M^{lle} TRAN-THI COQUETTE
 (24 janvier 1943).

DÉCÈS

TONKIN

- M^{me} MATHIS, née BOISSON (4 février 1943).
 M. KALLE PIKKARAINEN (10 février 1943).

COCHINCHINE

- ALPHONSE-ROGER, fils de M. et de M^{me} Clément Jul-
 lian (5 février 1943).
 M. MARIE-JOSEPH SAINT-PAUL DE SALVANDY (7 février
 1943).
 FRANCINE-ANNE-MARIE, fille de M. et de M^{me} Jean
 Youlet (9 février 1943).
 M. JOSEPH LE-PHAT-TINH (9 février 1943).
 M. CLAUDE-PHILIPPE, fils de M. et de M^{me} Philippe
 Furcy (10 février 1943).
 M^{lle} ANDRÉE GALLOIS-MONTBRUN (10 février 1943).

CAMBODGE

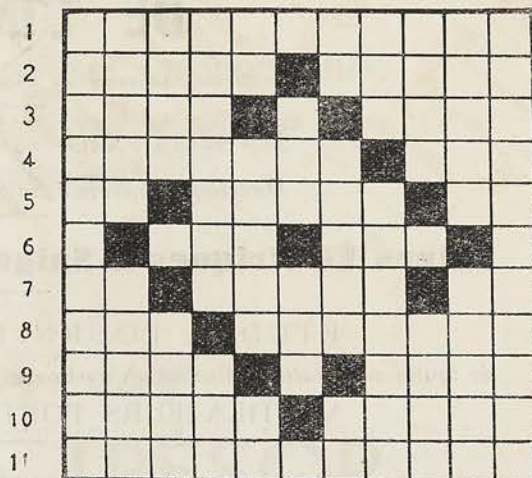
- M^{me} Ky So Yin Ry (3 février 1943).
 M. FRANÇOIS MATTON (5 février 1943).

MOTS CROISÉS N° 99

Horizontalement.

- Orchidées des régions chaudes de l'Amérique.
- Pays de Galles — Contrée de l'ancienne Grèce.
- Certains sont sous le vent — Titre de certains souverains musulmans.
- Algues répandues dans les régions humides — Port.
- Initiales d'un général italien (1810-1880) — Sculpteur prussien (1777-1857) — Note.
- Démonstratif — Article contracté.
- Précède la sortie — Sorte de siège — Lettre grecque.
- Fameux chevalier — Ville américaine.
- Anagramme d'un fleuve nordique — Henri II l'occupa en 1552, grâce au duc de Guise.
- Rien — Lieu pour serrer les foin.
- Forcée.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

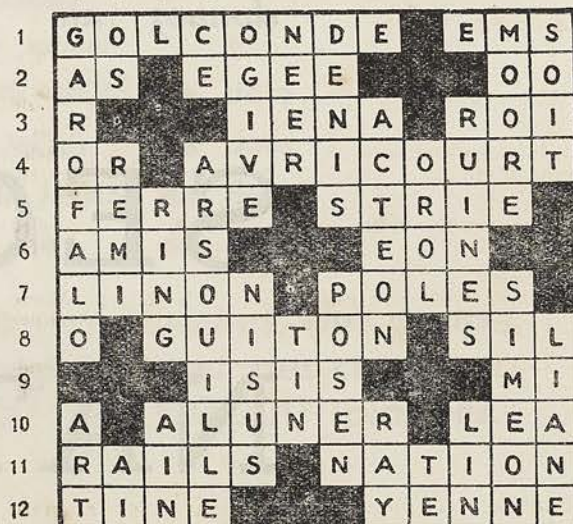


Verticalement.

- Dont la doctrine est celle d'un réformateur suisse qui fit abolir le célibat des prêtres.
- Les Japonais vainquirent les Russes sur ses bords en 1904 — Amiral considéré dans certaines tribus sauvages comme l'ancêtre de la roue.
- Anagramme d'une charmante comédie de Marivaux (1736) — Rivière bavaroise.
- Insectes diptères, parasites des bêtes de somme — Recueil de bons mots.
- Abréviation épistolaire — Par un complot imaginaire, en 1678, fit condamner iniquement un grand nombre de personnes — Initiales du fondateur de la *Gazette de France* (1586-1653).
- Seconde pièce du thorax des insectes — Pré-nom féminin.
- Règle — Fameuse famille italienne.
- Pomme — Hulottes.
- Capitales sur le Rimac, fondée en 1535 — Façon de s'exprimer.
- Fameux joueur (1752-1831) — Il vaut mieux ne pas être aussi ennuyeuse qu'elle.
- Qui appartiennent à, certaine partie du cerveau.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 98

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

Société Anonyme au Capital de 95.000.000 de francs

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

Direction Générale à Saigon : 72, Rue Paul-Blanchy

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Pnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

VENTILATEURS PORTATIFS ET DE PLAFOND

MOTEURS ET DYNAMOS POUR TOUS USAGES

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Faites votre devoir :

donnez au

SECOURS NATIONAL

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs.
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.



Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

LE BUREAU EST OUVERT :

LE MATIN :
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.

